L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 JUIN 1871. 4ème Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 29 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à la Bourse d'Encan de la rue Royale (ancienne Banque de la Louisiane) — une agréable maison cottage, avec deux terrains et jardin, rue Bons-Enfants, entre Champs-Elysées et Français.

Par Vincent & Co.—vente du fonds de marchandises sèches et de fantaisie, soieries, dentelles, broderies, etc., de J. Wolberstein, No 172, rue du Canal, à 10 1/2 heures.

Par B. Guinault, succégorant des rues Félicité et Union—le fonds d'une pharmacie. Et à l'encan, entre des rues Trémé et Toulouse, des meubles, voitures-charrettes et une mule.

Par E. Roger & Co à leurs salles d'encan, (Vieille Levée) 300 caisses chaussures du Nord.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Bourse de St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres.—Vente régulière de meubles.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, fromages, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 96 de la rue de Chartres — habillements, lingerie, chapeaux, malles, sacs de voyage, etc.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Perdido.

La Souveraineté du Peuple.

Nous sommes de ceux qui désirent pour la France l'établissement d'un gouvernement stable, permanent et qui ferme, à jamais ou du moins pour longtemps, l'ère des révolutions. Le gouvernement qui procurera de pareils bienfaits ne pourra être qu'un gouvernement par dans son origine, basé sur la souveraineté du peuple, sincèrement consultée et librement manifestée. Ces conditions ne peuvent être, selon nous, réalisées par une restauration imposée par une assemblée, ni par un coup d'état, ni par une surprise. Ce n'est pas dans un retour au passé que la France trouvera le repos et les institutions libres et progressives qui sont nécessaires à son développement en même temps qu'à sa sécurité. Une restauration monarchique impériale apporterait en perspective une nouvelle révolution; une république imposée ne satisfera pas la nation et elle ne saurait la délivrer des commotions et des troubles.

Tout en désirant sincèrement l'établissement de la république en France, nous pensons que cette forme de gouvernement a de chances de durée qu'à la condition de procéder directement de la source légitime du pouvoir, de la volonté du peuple librement expliquée.

Le parti républicain nous semble méconnaître son véritable intérêt, en cherchant à mettre la forme républicaine hors de question, en lui déclarant au-dessus du suffrage universel. Il accuse les partis monarchiques de manquer de patriotisme parceque ceux-ci intriguent pour une restauration, mais il en manque beaucoup plus qu'eux lorsqu'il les menace d'une guerre civile effroyable pour le cas où la majorité de l'Assemblée abolirait la république.

Il y a, ce nous semble, une position bien plus digne et bien plus légitime à prendre. C'est de proposer aux autres partis, en donnant lui-même le premier l'exemple, d'abdiquer à l'avance devant la volonté souveraine qu'elle pourra être—du peuple souverain, et de présenter un projet de loi portant que les électeurs sont dès à présent convoqués pour le mois d'octobre ou novembre prochain, dans le but d'exprimer leurs préférences pour une monarchie, un empire ou une république.

Une pareille proposition émanant du parti républicain lui faudrait plus d'adhésions que toutes les menaces révolutionnaires. Elle prouverait une transformation réelle dans les idées et les procédés de ce parti. Il faut bien reconnaître que ce n'est pas sans raison que la masse de la nation se méfie d'un parti qui a donné cet exemple de l'insurrection contre le principe même de la souveraineté du peuple établi par le pacte de la résolution et qui proclame en l'un et une Assemblée issue du suffrage universel qu'elle ne se réunit qu'en voit une fraction notable des républicains s'insurger contre la république et l'assemblée. En vain les mêmes faits se reproduisent, avec cette circonstance aggravante que c'est au milieu de la guerre, devant l'ennemi victorieux, que le drapeau de l'insurrection est arboré. Eh bien! n'est-il pas déplorable de voir les chefs du parti républicain avoir condamné l'insurrection de la Commune du 18 mars, proclamer comme légitime l'appel à la force pour maintenir la forme de gouvernement qu'ils préfèrent contre le vœu de la majorité des représentants de la nation?

Si chaque parti agissait ainsi on verrait immédiatement la France divisée en quatre camps et les Français s'entrégorger jusqu'à ce que trois des partis rivaux fussent anéantis, si toutefois la France elle-même ne succombait pas à ces déchirements.

Combien n'est-il pas plus humain, plus rationnel et plus en harmonie avec les mœurs modernes de progrès, de substituer à cette arbitration de la force brutale, la décision même du peuple intéressé à la solution de la question.

Que l'on ne fasse pas appel à un plébiscite immédiatement, au milieu du conflit des passions surexcitées, en présence de l'abattement moral produit par les malheurs du pays, quand il règne encore dans les esprits une grande confusion, nous le comprenons sans peine. Mais il nous semble que la détermination que prendrait l'assemblée, dès à présent, de consulter la nation dans un délai raisonnable et de ne pas usurper aussi sur les pouvoirs de ses mandataires, contribuerait beaucoup à rétablir le calme dans les esprits. Aucun ne pourrait se plaindre de cette détermination, et chacun d'eux, tout en se maintenant à une lutte pacifique de propagande, devrait désarmer et renoncer aux appels à la force.

Le parti républicain prendrait l'initiative de cette mesure, en renonçant à l'épouvantail de ses procédés révolutionnaires, en distribuant sa force et se ferait respecter de ses adversaires eux-mêmes. Il pourrait arborer justement la devise "fraternité et liberté" et devenir le parti de l'avenir en opposition à tous les vieux partis du passé. Mais, s'il persiste à vouloir, lui-même, être un parti de restauration, renouvelant 1793 ou recommençant 1848, il est voué à une défaite certaine, et, comme l'a dit M. Thiers, il anéantira pour bien longtemps les chances de la république en rendant certain l'échec de cette troisième tentative.

ÉCOLE SUPÉRIEURE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES.—Nous avons reçu de M. Jules Lambert, professeur de français à l'École supérieure des garçons de la rue Bourgogne, une invitation pour assister aux examens de cette école qui doivent avoir lieu aujourd'hui, de dix heures à trois heures.

LE MONDE ILLUSTRÉ.—Chaque numéro du *Monde Illustré* se vend 15 cents à la librairie de Roux Rey & Boch, rue Royale No 30, où sont en vente aussi des séries de journal du 18 mars au 10 juin 1871, et les plusieurs autres journaux européens.

L'ILLUSTRATION.—On peut s'abonner à *l'Illustration* au cabinet de lecture de MM. Roux Rey & Boch rue Royale No 30 où on trouvera également tous les numéros contenant l'histoire du siège de Paris. *L'Illustration* sera reçue régulièrement toutes les semaines. Abonnement $12 et prix du numéro 25 cents.

TABAC, CIGARES ET RUBANS.—On trouvera plus loin une annonce de M. S. Hernstein, rue Gravier Nos 71 et 73 qui a à vendre 1,500 pièces de rubans pour les cigares, 40 balles de tabac en feuilles, de la Havane, Vuelta de Abajo, et 300 caisses de tabac de Pennsylvanie. Le tout à très bas prix.

CHEMISES DE PARIS.—Sous le rapport de la coupe, de l'élégance et de la qualité, les chemises de Charvet et autres chemisiers renommés de Paris, n'ont pas d'égales. On en trouvera un grand assortiment chez MM. Lion et Pissard, rue du Canal.

HOTEL DE MANDEVILLE.—Cet excellent établissement, si bien tenu par M. F. Colomes, est ouvert de nouveau au public pour toute la saison. On y trouvera comme par le passé, tout le confort désirable à les prix en ne peut plus modérés. M. Colomes est un maître d'hôtel avantageusement connu depuis plusieurs d'années, et on est sûr de trouver dans son établissement tous les agréments qu'on recherche habituellement sur les bords du lac. Voyez à l'annonce.

GRANDS VINS, EAUX-DE-VIE, ET ALE.—Nous appelons l'attention des consommateurs sur les annonces que M. P. E. Brulatour, rue Royale 116, 118 et 120, près de l'Hôtel St-Louis, publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. Chez lui se trouvent des cognacs de toutes les marques, des vins de tous les crus et de l'ale de toutes les provenances, des bonnes surtout.

NOUVELLES ADDITIONNELLES PAR LE CABLE.

Versailles, 23 juin—Une pétition, remise à l'Assemblée nationale, demande que MM. Courbet et Rochefort ne soient pas soustraits au châtiment qu'ils ont mérité par leur participation aux crimes de la Commune, mais qu'ils soient fusillés sur la place Vendôme.

Le sentiment public est très irrité contre les Allemands, et les citoyens ne dissimulent pas leur haine contre les envahisseurs du pays. Les journaux publient des caricatures accompagnées des commentaires les plus piquants sur les Prussiens, leurs chefs et leur gouvernement. Le peuple se dispute ces caricatures. Les soldats de leur côté, manifestent en toute occasion un profond ressentiment contre les Prussiens, et l'on peut prévoir déjà qu'une terrible revanche sera tirée de l'Allemagne à la première occasion.

Les candidats impérialistes paraissent avoir très peu de chances de triompher aux prochaines élections. Le gouvernement compte faire passer 50 partisans du régime républicain sur les 113 députés à élire.

Londres, 23 juin—On dit que l'ex-empereur Napoléon va fixer sa résidence dans la paroisse de Manhead, Devonshire.

CHRONIQUE DE L'INSURRECTION.

— On écrit de Besançon :

"Mme Courbet, mère du trop célèbre peintre auquel la France doit la destruction de la colonne Vendôme, vient de mourir à Orléans, à la suite des émotions que lui avaient fait éprouver les événements de Paris. M. Courbet a encore son père, qui habite, à Orléans, une maison dont il est propriétaire, et deux sœurs mariées dans les environs de cette ville."

— Schumacker, le frère de la fameuse marquise d'Orvault et l'un des assassins présumés des généraux Lecomte et Clément Thomas, a été enfin découvert, après d'actives recherches, dans une maison de Bellevillé, par les soins de la police municipale.

Schumacker avait été condamné, par la Cour d'assises de Paris, à 20 ans de travaux forcés, pour tentative d'assassinat contre sa sœur.

— On affirme que Félix Pyat a été arrêté hier, dans la matinée. Il n'avait pas quitté Paris et s'était réfugié chez une marchande de journaux. La police, depuis quelques jours, était sur les traces de l'ex-membre du comité de salut public.

C'est avec la plus grande activité que l'on continue à dresser l'état nominatif de tous ceux qui ont pris part à l'insurrection. On y parviendra grâce aux documents trouvés, sort à l'état-major de la place, soit entre les mains des adjudants et des sergents-majors. En rapprochant cette liste du relevé spécial des officiers et sous-officiers, on saura, à quelques exceptions près, quels sont ceux qui ont échappé jusqu'à ce moment à l'action de la justice.

On évalue à 4,000 hommes les blessés les pertes de l'armée dans la campagne de Paris, tout compris. En prenant la moitié comme chiffre des tués, on arrive à 2,000 hommes sur une armée de 130,000 hommes.—Les pertes des insurgés peuvent, au minimum, être appréciées à 18,000.

UNE LETTRE DE LONDRES.

— Un journal reproduit la lettre suivante :

"Mon cher ami,

Depuis le 17 mars, je n'ai pu l'écrire, pourtant j'aurais pu le dire une foule de choses intéressantes.

"Qu'as-tu fait, pendant tout le règne de l'Internationale ?

"Ici, nous ne pouvions plus approcher nos dignitaires.

"On voulait m'envoyer en mission à Paris. Ce que j'avais vu de la capacité de ces messieurs, pendant le siège, m'a fait décliner cet honneur.

"Séraillier est parti à ma place. Il est arrivé à son but : il a pu enfin endosser un uniforme et avoir un grand sabre.

"Pauvre pays que le nôtre, et quelle triste idée on en a ici!

"Dans toute l'Internationale, vous n'avez pas trouvé une chose Varlin, des Séraillier ou des Johannard.

"Cette pauvre branche française, déjà si méprisée ici, si tu savais ce que l'on en dit à haute voix!

"Pourtant, un jour, sur un rapport apporté je ne sais par qui, mais signé de Varlin, Clusaret, Ferré, Ferrat et Séraillier, tout le monde a été surpris.

"De à nos délégués parlaient de se rendre à Paris, où l'insurrection victorieuse venait de forcer le gouvernement de Versailles à capituler.

"Une nouvelle dépêche signée Pothier, Johannard, Rochat et Longuet, vint apporter le beau feu.

"Flourens était mort, Duval était tué, Gérdit disait que tout était perdu.

"On savait, désormais, ici, à quoi s'en tenir. Duval mort, nous n'avions personne ici sur qui compter.

"Aussi, tout envoi de fonds fut-il supprimé, et le comité central abandonna à leur malheureux sort les Clusaret et La Cécilia.

"Il y a été appoint que dire, déchirés immédiatement par les gamins qui en venaient les lambeaux.

Voici la teneur de cette affiche :

LIBERTÉ ÉGALITÉ !

Au nom du progrès et de l'humanité nous protestons de toutes nos forces contre les sacrilèges des traîneurs de sabre.

Nous déclarons que par tous les moyens nous vengerons nos frères massacrés.

LE COMITÉ DES VENGEURS.

Sur ce même sujet, hélas! trop actuel de l'*Internationale*, nous trouvons les lignes suivantes dans le *Soir* :

Plusieurs gouvernements étrangers seraient décidés à provoquer une entente européenne pour combattre l'*Internationale*.

Dans les pays où la constitution reconnaît le droit, illimité d'associations et de réunions, on serait disposé à demander aux Chambres des mesures d'exception contre cette société.

Des pourparlers préliminaires vont avoir à ce sujet entre les cabinets de l'Europe.

Voici le document effroyable dans sa concision, et souverainement probant qui vient d'être découvert dans une des mairies de Paris :

VILLE DE PARIS. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE Liberté, Égalité, Fraternité
du XIe arrondis.

Je fais mettre le feu au grenier d'abondance

Artillerie magnifique.
Bonne résistance.
25 mai 1871.

Le chef de la 13ème légion,
C. ULRIC.

Ce document a été trouvé sur le cadavre d'un individu tué au ministère des finances, et est entre les mains de l'autorité !

MINISTÈRE de la Guerre — Paris, le 18

CABINET du ministre — Cabinet du Ministre de la Guerre

Au citoyen Lucas

Faites de suite flamber Finances et venez nous retrouver.

Timbre ; 4 prairial an 79
MINISTÈRE de la Guerre — TH. FERRÉ

LES PRINCES D'ORLÉANS A VERSAILLES.

Le duc d'Aumale et le prince de Joinville sont à Versailles, où ils sont descendus chez leur ami M. Bocher, qui a bien voulu mettre à leur disposition sa maison de la rue de Satory.

Les princes se sont rendus hier vers une heure et demie chez le président de l'Assemblée, qui avait été prévenu de leur visite par M. Grévy.

En sortant de chez M. Grévy, le petit cortége royal s'est dirigé vers la Chambre, conduit chez M. le chef du pouvoir exécutif. Il est été reçu par M. et Mme Thiers. Leur entretien a duré un peu plus d'un quart d'heure. M. Thiers semblait très charmé de revoir ses chers princes, et il les a reconduits, à leur sortie, jusqu'au bas de l'escalier.

On avait remarqué chez M. Thiers, quelques minutes avant l'arrivée des princes, MM. d'Hausonville et Estancelin, qu'on n'était pas habitué à rencontrer à l'hôtel de l'avenue de Paris. Était-ce un signe de réconciliation ? c'est bien possible.

Le prince de Joinville et le duc d'Aumale ont continué leurs visites en allant successivement chez le général de Cissey, le ministre de la guerre, et chez l'amiral Pothuau, ministre de la marine.

La visite qu'ils ont faite, après, chez M. Dufaure n'avait aucun caractère officiel. Ils voulaient payer un ancien ami qui, il y a deux ou trois ans, avait plaidé pour eux avec tant d'éloquence le procès relatif à la maison de Condé.

Enfin ils sont allés voir le fils du prince de Broglie qui, on s'en souvient, a été blessé assez gravement dans les dernières affaires de Paris; puis ils sont rentrés rue de Satory, où ils ont reçu de nombreux visiteurs.

L'ARMÉE FRANÇAISE.—On lit dans le *Temps* :

Nous sommes en position d'annoncer que la commission pour la réorganisation de l'armée, qui se compose de quarante-sept membres, dont vingt généraux ou officiers, s'est prononcée à l'unanimité en faveur du principe du service militaire obligatoire pour tous les citoyens.

Le rapatriement des soldats français prisonniers en Allemagne se poursuit avec une grande activité.

Nous croyons savoir, dit le Moniteur, que deux ou trois jours après l'entrée des troupes en France, le Chancelier de l'Empire, le prince de Hohenlohe, ira à Versailles, où il sera reçu par le chef du pouvoir exécutif.

Tous les ministres ont également fait une visite aux princes d'Orléans.

— Les nouveaux valides s'apprêtent à quitter le chef-lieu de Seine-et-Oise.

Le duc d'Aumale part demain pour Twickenham où il va assister aux courses de canotage de Paris; le prince de Joinville ira rend à Randon, près de Vichy.

REMEMBER.—Ce mot nous venait à l'esprit en voyant Paris bien défiler, près que inconsciemment, devant les ruines de la ville. Remember ! — Souviens-toi! — Paris, pauvre ville belle, des crimes commis contre toi, et souvions-toi aussi que tu fus complice de ces crimes. Souviens-toi désormais, apprends à tes enfants que ces palais et ces monuments ont été brûlés, que la ne fut pas moment de l'abîmer dans un gouffre de feu, parce que tu avais deux mois avant, laissé quelques coquins audacieux se moquer de toi et s'emparer du pouvoir; parce que tu fus toujours trop prompte à te laisser séduire, trop oublieuse à préférer les fanfaronnades qui te flattent aux amitié qui t'éclairent, trop oublieuse des vertus civiques, trop gouailleuse et trop futile, trop égoïste et trop incrédule. On ne fait pas un homme sans ces vertus; on ne fait pas une ville sans des hommes! Et tu en étais venue à n'avoir plus que des habitants ou des visiteurs; il n'y avait plus d'hommes, ou si peu....

Souviens-toi! La leçon a été rude, elle peut te sauver; marche résolument dans la bonne voie, celle du travail et de la liberté sage; réclame le châtiment des coupables : c'est ton droit et ton devoir; mais fais ta part de responsabilité, loyalement, noblement : toi aussi tu as été coupable; ne l'oublie jamais. Tu étais la première en France; le siége t'avait fait grande; tu t'es laissé déchoir; n'oublie pas! *Remember.* — *Bien Public.*

LE PATRIOTISME D'UN PRÉFET GAMBETTISTE.

Pendant la dictature de M. Gambetta, le préfecture de Maine-et-Loire avait été confiée à un des plus fervents disciples du dictateur. Rien n'égalait surtout l'ardeur avec laquelle M. Engelhard s'occupait de veiller à ce que tout fut prêt pour la défense nationale. Aujourd'hui nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* les lignes suivantes :

"Le citoyen Maurice Engelhard, ex-*Prussien !*

On nous l'avait déjà dit : nous ne voulions pas le croire ni l'annoncer, sans être absolument certain du fait.

Aujourd'hui, il n'y a plus de doute possible : le fait est attesté par une déclaration d'ordre judiciaire.

Le citoyen Maurice Engelard, deux fois poursuivi pour délit de diffamation, a comparu, à Angers, deux avoués pour le représenter devant le tribunal et devant la Cour. Ces deux avoués ont été nommés par leurs confrères représentant les parties adverses d'avoir à prendre jour pour vider les procès en litige, qui déclaré qu'ils avaient bien et dûment été cités à leur remise, quand les procès traînent depuis cinq mois. Mais pourquoi ?

—Mon client est à Strasbourg, a dit Me Trouessart.

—Ah! est-ce vrai-il à Strasbourg ?

—Mon client, a dit Me Bouhier, est à Strasbourg, où il retient ses affaires : d'ailleurs, il est Prussien !

—Hein ! vous dites ? Prussien ? lui, M. Engelhard, un agent si zélé de la défense nationale, il est Prussien ? Mais il avait le droit d'opter....

—Ah! oui, mais.... vous comprenez.... *on a des intérêts*.... des affaires....

—Enfin, *il est Prussien ?*

—Oui !

Ainsi le voilà! ce démocrate que M. Gambetta envoyait à l'Anjou sous prétexte de stimuler notre patriotisme.—Il est *Prussien.*

Empruntons encore au *Moniteur universel* cette note sur un des séides de la Commune :

On nous annonce la mort du docteur Duval, directeur de la maison de santé du boulevard du Roule, à Neuilly.

Pendant le règne de la Commune, il avait participé activement aux agissements des comités centraux et de salut public.

C'est lui qui avait organisé le système de défense de Neuilly, choisi, désigné les maisons à incendier.

Le docteur Duval était connu du monde artistique, qu'il recevait dans sa maison de Neuilly.

Pendant le siége, il avait donné ses soins à plusieurs ambulances de Neuilly et des Ternes.

Le docteur Duval était fils du directeur de la fameuse maison de santé d'Auteuil.

Il était âgé d'environ cinquante ans.

CHRONIQUE LOCALE.

ASSEMBLÉE DE CITOYENS.—Avant la délibération du Conseil de ville où a été rejeté, hier, le projet d'ordonnance sur une levée de protection contre les eaux du lac, il y aurait, dans le salon du maire, une réunion de plusieurs personnes appartenant à l'Association des citoyens. MM. C. H. Slocomb, E. K. Bailey, Carl Rhea, Jno. Davidson, W. B. Schmidt et Remich étaient venus pour protester d'avance contre l'ordonnance en question. Ces messieurs étaient accompagnés de M. Remich, administrateur du commerce fut appelé au fauteuil.

Le président du comité, M. Slocomb, se leva et fit valoir contre le projet toutes les raisons qui ont été plusieurs fois développées dans ce journal.

Il fut appuyé par M. Bailey qui ajouta que la section maintenant connue comme le district submergé était, il y a 25 ou 30 ans la portion rurale la mieux desséchée de la ville. C'était quand le major Kenney avait le monopole du desséchement. Toutes les fois qu'il y a eu une inondation depuis, la faute en a été à l'administration de la ville. M. Bailey protesta contre l'argent qui serait dépensé pour protéger des sections non-améliorées avant d'avoir suffisamment desséché et protégé les parties améliorées. M. Bailey termina en disant que tout ce qu'il y avait à faire, c'était de construire des écluses, système de protection qui ne coûterait pas plus de $50,000. Il rappela que l'année dernière on avait jeté plus de $50,000 dans le canal du Carondelet, sans avoir pour dessus le coteau de la Métairie, mais qu'elle était toujours venue par les canaux.

M. Schmidt coïncida entièrement avec M. Bailey, et affirma qu'une bonne construction d'écluses suffirait amplement pour assurer la protection demandée contre les inondations du lac.

Le juge Alex. Walker tâcha, à l'aide de rapports faits par un Bureau d'ingénieurs nommés par le Conseil en 1866, de réfuter les assertions des préopinants, mais il ne paraît pas avoir obtenu un grand succès, pour le moment du moins, car, dans la séance où le Conseil qui a suivi immédiatement cette conférence : lire dans le Bulletin, le projet d'ordonnance, défendu par le juge Walker, a été rejeté. Nous dumpons ci-après le compte de cette séance des administrateurs de ville.

On trouvera dans notre partie anglaise, un rapport plus détaillé et officiel sur la conférence du Comité de l'Association des citoyens avec les administrateurs de ville, avant la séance de ces derniers.

L'AFFAIRE DE CORRUPTION LÉGISLATIVE. —Le juge Dibble vient de réformer son jugement dans l'affaire de Lytle contre Barrett. La première fois, il décida en faveur du plaignant, et cette fois il s'est décidé en faveur du défendeur. Il a reconnu que la traite avait été émise pour un but illégal, et que les lettres et chiffres signifiant "pour son ballet pour le bill de la Chambre 105", ou "pour son vote pour le bill de la Chambre 105", mettaient la traite en dehors de la catégorie des papiers commerciaux et suffisaient pour mettre le plaignant sur ses gardes. De là le changement de décision. Le juge Dibble reconnaît aussi comme illégal la corruption législative et la condamne.

TAXE SUR LES FABRICANTS DE SAVON.—Le même juge Dibble a rendu hier, un jugement en faveur du plaignant, dans l'affaire de Frank Rosalid, contre la ville de la Nlle-Orléans. Le juge du procès était d'empêcher la ville d'exiger une taxe de licence du plaignant qui fabrique et vend du savon dans cette ville.

Vers 1836 de la Législature, passé il y a nombre d'années, portant qu'on ne pourra lever aucune taxe sur les personnes engagées dans la vente d'articles de leurs propre fabrique. Le Conseil de ville a cité Rosalid, le juge Dibble n'a pu que se conformer à la lettre de cette disposition et rendre perpétuelle l'injonction sollicitée contre la municipalité.

CONSEIL DE VILLE.—La séance d'ajournement du Conseil a eu lieu hier à midi sous la présidence du maire Flanders.

M. Slaw a soumis la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

Résolu : Que le comité de desséchement fasse immédiatement un plan et que l'administrateur des améliorations et le voyer de la ville procèdent à l'exécution des travaux nécessaires pour fortifier la ligne de Côteau de la Métairie, y compris les portes et écluses, dans les deux canaux, de manière à protéger efficacement contre l'inondation toutes les terres dans la limite du côteau.

Le Conseil est alors consulté sur la motion du représentant dans Orléans, stipulant la Compagnie du Canal du Golfe à construire une levée de protection, suivant les plans et devis déposés au bureau du voyer.

M. Bonzano s'oppose au projet parce que son opinion est contraire à toute levée construite dans le lac, et il appuyera seulement un plan qui aura pour but la construction d'une levée sur terre, à 200 ou 400 yardes des bords du lac. C'est l'unique levée qui, selon lui, pourrait résister aux vagues du lac.

M. Delandelle exprime les mêmes vues.

M. Shaw soutient la résolution. Si une pareille levée doit être construite, il fait voile soit faite avec des matériaux solides et il pense que celle dont il est question est la plus forte et la plus durable qu'on puisse construire.

M. Bailey proteste contre l'argent qui serait dépensé pour protéger des sections non-améliorées avant d'avoir suffisamment desséché et protégé les parties améliorées. M. Bailey termina en disant que tout ce qu'il y avait à faire, c'était de construire des écluses, système de protection qui ne coûterait pas plus de $50,000. Il rappela que l'année dernière on avait jeté plus de $50,000 dans le canal du Carondelet, sans avoir pour dessus le coteau de la Métairie, mais qu'elle était toujours venue par les canaux.

M. Schmidt coïncida entièrement avec M. Bailey, et affirma qu'une bonne construction d'écluses suffirait amplement pour assurer la protection demandée contre les inondations du lac.

Le juge Alex. Walker tâcha, à l'aide de rapports faits par un Bureau d'ingénieurs nommés par le Conseil en 1866, de réfuter les assertions des préopinants, mais il ne paraît pas avoir obtenu un grand succès, pour le moment du moins, car, dans la séance où le Conseil qui a suivi immédiatement cette conférence : lire dans le Bulletin, le projet d'ordonnance, défendu par le juge Walker, a été rejeté. Nous dumpons ci-après le compte de cette séance des administrateurs de ville.

On trouvera dans notre partie anglaise, un rapport plus détaillé et officiel sur la conférence du Comité de l'Association des citoyens avec les administrateurs de ville, avant la séance de ces derniers.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Les brochures napoléoniennes.

Divisions parmi les Démocrates.

Toujours des placards communistes

Le comte de Paris et le duc de Chartres en visite à Paris.

Grand dîner après la grande revue.

Tous les généraux et colonels invités.

Arrestation de 200 filles par la police.

Les femmes de Strasbourg contre les Allemands.

Protestation du commerce du Hâvre contre les droits de douane.

Modification des traités avec les Puissances étrangères.

Les journaux républicains déclarent la République éternelle.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 26—Les brochures napoléoniennes sont principalement dévouées à l'éloge du gouvernement impérial et de l'église.

Les Démocrates sont divisés sans espoir. Les Communistes mettent toujours des placards sur les murs. Une presse secrète a été saisie.

Le comte de Paris est arrivé aujourd'hui. Il ira voir le président Thiers demain. Il a envoyé M. Estercen à Froksdorf pour prendre des ordres pour le voyage du duc de Chartres à Paris et fixer une date pour l'entrevue que les deux princes veulent avoir avec Thiers.

Un dîner d'Etat sera donné par Thiers demain après la grande revue. Tous les généraux et colonels ont été invités. Le général Bourbaki sera probablement présent.

L'Empereur et l'Impératrice du Brésil sont attendus ici demain.

Le prêtre a arrêté nombre de filles dans les cafés et 200 ont été mises hier sous bonne garde.

On rapporte que le Canal de Suez se remplit présentement.

Le nombre de tables de la Morgue de Florence, 28—La banque de Rome a été fondée avec un capital de 20 millions de livres.

Le roi Victor Emmanuel est parti aujourd'hui pour son voyage de Naples et de Rome. Les principales autorités de l'Etat l'ont accompagné jusqu'à la gare.

Madrid, 28—Des conférences entre le roi, les présidents du Sénat et des Cortes et des ministres ont eu pour résultat le maintien du actuel Ministère des finances, à la condition que les Cortes accepte son plan. Il n'y sera probablement fait que des modifications partielles.

Le roi va répondre à la communication des ministres offrant leurs démissions, à dit qu'il leur a toute confiance et qu'ils ont ministériels qu'on ne venait pas des Chambres et il a invité les ministres de reparaître devant les Cortes.

Le général Zambette a accepté la candidature à l'assemblée dans le département de la Seine inférieure.

Londres, 28—Des dépêches de Shanghai annoncent une victoire de la flotte amiralée sur les Coréens.

(Cette dépêche donne au fond la même nouvelle qui a été reçue par le département de la marine aux Etats-Unis.)

Paris, 28—Un autre conflit franco-allemand a éclaté dernièrement à Strasbourg. Même les femmes y ont pris part et ont lancé de l'eau chaude sur leurs ennemis. Nombre d'arrestations ont été faites et le calme a été rétabli.

Thiers a fait une visite au maréchal Mac-Mahon.

On nie que les Communistes aient fabriqué des billets sur la Banque de France.

Havre, 28—La Chambre de commerce a adressé à l'Assemblée une protestation contre certains droits de Douane.

Paris, 28—Thiers annonce que les traités avec les Puissances étrangères doivent être modifiés en égard aux circonstances nouvelles où la France se trouve.

Le comité des journaux républicains a fait aux électeurs du département de la Seine, une adresse où ils déclarent que la République n'est pas simplement un expédient temporaire.

Un régiment de gendarmes a pied a été dédoublé.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 28 juin.—Le sous-comité des Ku Klux va d'abord à Columbia, et de la à Spartanburg ou Greenville, et de là dans le Caroline du Nord.

Le général de Russy et deux témoins aujourd'hui, sur l'affaire de Mérillan.

Corée, 23 juin.—Au secrétaire de la marine : Les Coréens n'ayant pas fait d'excuse pour leur attaque le 10 courant, j'ai débarqué à Kangrae, pris et détruit un fort inférieurs et le 11 j'ai pris le fort puis j'ai capturé d'assaut les forteresses. Cinq forts ont été pris. On rapporte qu'il y a eu un combat corps à corps acharné dans la citadelle. L'artillerie détruite se composait de 481 pièces ; il y avait beaucoup de petites armes. 50 drapeaux ont été pris. Nous avons compté 243 Coréens morts, autour de la citadelle. Nous avons eu 3 tués. Le brave lieutenant McKee qui est entré le premier dans la citadelle a été tué par une balle. Nos 9 blessés vont bien.

(Signé) JOHN RODGERS.

Washington, 28—Le Collége de Georgetown a accordé une couronne et une médaille d'or à Amy B. Graham, de la Louisiane.

Washington, 28—Le cabinet se rassemble à Cabinet, 11 heures du matin. On y traitera d'affaires importantes et entre autres du conflit d'opinions entre le commissaire Pleasanton et le secrétaire Boutwell.

Après le 20 du courant, le nombre des soldats morlés dans l'armée sera réduit au chiffre de 30,000 hommes suivant les exigences de la loi.

NOUVELLES DIVERSES.

Philadelphie, 28—Les démocrates ont nommé James S. Riddle, maire.

Memphis, 28—La décision déclarant nulle la garantie de la comté cause une grande excitation. Ces warrants se répandent à $1,250,000 dont $900,000 ont été donnés au chemin de fer central du Mississippi dont M. Cornell et Co sont actuellement possesseurs.

Nombre de citoyen du Mississippi sont en jugement à Oxford, sous accusation d'avoir voté trois fois.

Augusta, Maine, 28—Un train retardé pour amener les délégués de la convention de la Convention, est venu en collision avec un autre train de passagers, et il en est résulté une telle terrible qui a coûté la vie à deux employés. Trente passagers ont été sérieusement blessés.

Concord, N. H. 28—Dans une réunion des membres du parti démocrate, il a été intérdit de tout ce qui ressemble à une corruption et l'influence illicite, devant le Sénat, le sénateur Smith. Ces accusations le feront supposer jusqu'à ce que le Sénat ait obtenu un intervalle en prendre des mesures de parti.

Mobile, 28—Geo. L. Putnam, le nouveau directeur de poste, a été jugé aujourd'hui pour corruption. Le jury, sans quitter l'audience, a rendu un verdict d'acquittement.

New York, 28—Le steamer de demain emportera près de $900,000.

La vente mensuelle de charbon à l'encan donne une baisse de 40 cents par tonneau.

Cincinnati, 28 juin—Un travailleur Allemand est dangereusement blessé aujourd'hui, parce que les Allemands veulent montrer comment Vallandigham.

Memphis, 28—Une dépêche d'Oxford, Miss., à l'Avalanche, dit : Le premier juge de la Spartanburg a été tué par le bill du Kuklux, aujourd'hui, devant la rue Hill, de la Cour de District des Etats-Unis, entre 20 partisans, accusés d'avoir kukluxé un nègre nommé Alex. Pierce, le conseil de Monroe, en sera dernier. Les prisonniers invoquent un alibi et leur bon caractère. Le juge a été tué par un détachement de 100 d'infanterie.

Le procès qu'a duré un grand intérêt, durera probablement plusieurs jours.

La faccia de Little-Rock, Arkansas, dans laquelle se trouvent 400 bales de coton, a transporté vers le milieu du fleuve et le coton a été sauvé.

Le commissaire de construction aux Etats-Unis a été arrêté.

L'ordonnance sur les chiens passe. Elle charge la police du soin de les saisir; elle impose un droit de 15 cents pour les chiens non-marqués qui seront réclamés et porte que tous ceux qui ne seront pas réclamés seront tués.

Louisville, 28 juin—Le fret du steamer Louisiana est mis aujourd'hui sur des bases qui le transporteront à Caire. Il est maintenant généralement admis que le bateau est tout à fait perdu.

St Louis, 28—Parti, le Dunter, pour la Nlle-Orléans. Temps chaud et frais.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 28 au soir—Coton plus ferme. M'd. Upland 8 1/2. Orléans 8 5/8 à 8 3/4. Vendu 10,000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 28, au soir—Argent de 2 à 4. Sterling ferme à 110 1/2 à 110 3/4. Or 112 1/2. Gouvernements forts de 1/8 à 1/4 en hausse. Louisiane 69 et 68. Levée 90 et 88.

New York, 28, au soir—Coton plus fort à 11 1/4 de hausse vendu 2000 balles. Mid. 20 1/2. Farine calme et sans changement.

Mobile, 28—Coton nominal. Mid. 19 1/4. Stock : 16,974.

Charleston, 28—Coton calme. Mid. 19. Stock 4,489.

Galveston, 28—Coton plus ferme. Bas ordinaire 16 3/4 à 18. Stock : 46,989.

Savannah, 28—Coton très plat. Mid. 18 3/4. Stock 35,69 balles.

Memphis, 28—Coton plus ferme. Middling 20.

Cincinnati, 28—Coton calme et sans changement. Farine ferme. De famille, $ 6. Maïs, bien tenu. Mess porc $15. Graines à 10 c. Bacon 6 1/8. Whiskey en bonne demande 86 1/2.

St-Louis, 28—Farine inactive avec une demande locale seulement. Whiskey 91. Porc actif 15 88. Bacon 6 7/8. Graines nominales.

Louisville, 28—Coton bien tenu et sans changement. Mid. 19 1/2. Farine en bonne demande. Extra de famille $ 95. Whiskey plus ferme 90. Toile d'emballage calme et ferme de 19 à 20.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Monroe, La, 26—Une dépêche de Shreveport, La, datée de ce matin, dit : Le steamer Red Cloud, parti d'en dimanche soir avec une cargaison de 500 balles de coton et deux ou trois cents têtes de bétail, a pris feu près de Montgomery, à 160 milles environ au-dessous de cette ville et a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. Par les plus grands efforts de la part des propriétaires et des hommes du bord, tous les bestiaux ont été sauvés, mais le coton est en partie perdu. Personne n'a péri et les malles ont été préservées.

On ne sait